

alors eu la chance de me rendre au quartier général du général Crerar. Si je me souviens bien, j'ai dormi une nuit dans sa remorque, sur le champ de bataille. C'était un hôte courtois et j'ai constaté avec beaucoup de fierté que les troupes sous son commandement possédaient un très bon moral.

Le gouvernement rend aujourd'hui un hommage vraiment mérité à l'un des éminents soldats de la dernière guerre qui accepte cet honneur, j'en suis sûr, au nom de tous ceux qui ont combattu sous son commandement.

Je désire également remercier le premier ministre de l'hommage qu'on rend à M. M. J. Coldwell, ancien chef national de la C.C.F., et aujourd'hui président d'honneur du Nouveau parti démocratique. Comme je suis arrivé à la Chambre des communes en 1935, alors que M. Coldwell y siégeait, et comme j'ai été longtemps un de ses amis intimes et de ses collaborateurs, j'apprécie profondément cet honneur qu'on lui confère aujourd'hui.

M. Coldwell a été un homme de paix. Je crois que le premier ministre s'est trompé en disant qu'il était un combattant de la Première Guerre mondiale. Au cours des années qui ont précédé immédiatement la guerre, il était de ceux qui soutenaient que les nations libres devaient faire front commun contre les nazis et contre l'agression fasciste et, une fois que la guerre eût été déclenchée, il a appuyé à la Chambre comme par tout le pays, la lutte en vue d'instaurer la liberté qui nous permettrait d'édifier une société démocratique dans le monde. Tous ceux qui éprouvent de l'admiration et du respect pour M. Coldwell sauront gré au gouvernement de l'honneur bien mérité qu'il vient de lui conférer.

(Texte)

M. Guy Marcoux (Québec-Montmorency): Monsieur le président, vingt ans après le débarquement en Normandie, il y a lieu de faire une pause, par respect pour les militaires, non seulement du service de l'armée, mais aussi de l'aviation et de la marine, qui ont combattu en cette zone française.

A cette occasion, je voudrais rappeler le souvenir du régiment de la Chaudière, qui a été le premier à débarquer sur le territoire de Normandie, où se sont couverts de gloire plusieurs de nos compatriotes canadiens-français de la province de Québec.

Comme le disait l'honorable député de Burnaby-Coquitlam (M. Douglas), nous avons, à cette occasion, envoyé nos troupes pour défendre un régime que nous croyions le meilleur, et surtout pour nous prémunir contre un autre que nous croyions être l'opposé de celui que nous avons ici.

J'espère que ces années de guerre, durant lesquelles nous avons combattu le nazisme,

ne se répéteront pas mais que, s'il y a lieu de combattre un autre régime totalitaire, le régime socialiste, nous pourrions le faire dans la paix, sans être obligés de prendre les armes pour continuer à bénéficier d'un régime que nous avons toujours eu et apprécié sur cette terre d'Amérique.

M. Gilles Grégoire (Lapointe): Monsieur l'Orateur, à la veille de la célébration du 20^e anniversaire du débarquement des troupes alliées en Normandie, il est en effet bon de se joindre au premier ministre (M. Pearson) pour rendre un hommage à tous ceux qui ont participé à ce débarquement et qui ont probablement vécu une des journées les plus terribles et les plus longues du siècle, en se sacrifiant pour la victoire de la civilisation dans le monde occidental.

Monsieur l'Orateur, nous voulons également joindre nos vœux à ceux du premier ministre et des orateurs qui m'ont précédé, à l'égard du général Crerar, dont le souvenir reste mémorable à ceux qui ont combattu sous ses ordres en Normandie, en France et en Allemagne, et de M. Coldwell, qui a déjà siégé à la Chambre des communes et s'est avéré un grand parlementaire, pour l'honneur qu'on leur fait aujourd'hui.

(Traduction)

LES CONVENTIONS DE GENÈVE

APPROBATION DES CONVENTIONS POUR LA PROTECTION DES VICTIMES DE GUERRE

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures) propose la 1^{re} lecture du bill S-25 (du Sénat) concernant les Conventions de Genève (1949).

(La motion est agréée et le bill est lu pour la 1^{re} fois.)

LE DRAPEAU

DEMANDE DE DÉPÔT DES LETTRES-MODELES UTILISÉES PAR LE PREMIER MINISTRE

A l'appel de l'ordre du jour.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): Je me demande si le premier ministre pourrait déposer des exemplaires des lettres-modèles portant l'en-tête: «Prime Minister» et «Premier Ministre» et comportant une photocopie de sa signature, qui sont envoyées aux Canadiens qui lui ont écrit pour exprimer leurs opinions sur le drapeau?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): J'ai reçu plusieurs milliers de lettres et je suis certain que le très honorable représentant ne voudrait pas que je dépose toutes mes réponses.

Le très hon. M. Diefenbaker: Non, la lettre-modèle.